

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/04/2018

Dossier complet le :

17/04/2018

N° d'enregistrement :

F09318PO144

1. Intitulé du projet

Rénovation du poste 150 000/63 000 volts de Valabres (06)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RTE Marseille

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Pierre Gelly

RCS / SIRET

4 4 4 6 1 9 2 5 8 0 0 9 4 0

Forme juridique SA à directoire

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
32. Rubrique : postes de transformation dont la tension maximale de transformation est égale ou supérieure à 63 kilovolts, à l'exclusion des opérations qui n'entraînent pas d'augmentation de la surface foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de rénovation du poste 150 000/63 000 volts de Valabres avec augmentation de la surface foncière de ce poste. - Pas d'autres rubriques concernées.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

RTE souhaite rénover le poste 150 000/63 000 volts de VALABRES implanté sur la commune de Roure (06). Cette rénovation implique :

- l'extension foncière de ce poste (1186m2)
- la création de la nouvelle cellule ligne 150 0000 volts BANCAIRON,
- la construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir le matériel de contrôle commande nécessaire au pilotage des installations,
- la démolition d'une ancienne construction d'habitation désaffectée et de l'ancien bâtiment abritant le matériel de pilotage des installations.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à rénover les installations obsolètes du poste de transformation de Valabres qui datent de 1957. A cet effet, il est prévu de :

- construire un nouveau bâtiment industriel pour accueillir le matériel de relayage ainsi que les vestiaires et sanitaires pour le personnel de maintenance des installations.
- reconstruire une nouvelle cellule ligne normalisée 150 000 volts BANCAIRON dans le poste de VALABRES en remplacement de la cellule actuelle qui est obsolète.
- rénover complètement le matériel de contrôle commande des installations en technologie numérique qui sera installé dans le nouveau bâtiment mentionné précédemment.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux suivants seront réalisés :entre 2018 et 2021 :

- Démolition de la construction d'habitation désaffectée existante (2018);
- Extension de la plateforme du poste avec travaux de terrassement et création de clôtures; (2019)
- Construction du nouveau bâtiment avec installation des nouveaux matériels de contrôle commande pour le pilotage des installations dans ce bâtiment (2019);
- Création de la nouvelle cellule ligne 150 0000 volts BANCAIRON et démolition de l'ancienne cellule obsolète (2020);
- Démolition de l'ancien bâtiment de relayage et dépose des anciens équipements de contrôle commande ; (2021)
- Mise en conformité du banc de transformation TR531 avec création d'une fosse déportée (20121)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant sa phase d'exploitation, le poste de transformation fonctionne de façon autonome, il est surveillé à distance en permanence. Son fonctionnement ne requiert pas de présence humaine permanente.

Seules quelques interventions ponctuelles d'entretien et de contrôle seront effectuées chaque année afin de vérifier le bon état de fonctionnement des installations, avec utilisation d'un véhicule léger.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- . Permis de démolir
- . Approbation du projet d'ouvrage
- . Permis de construire
- . Évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
. Extension du poste . Bâtiment de relayage	. 1186 m ² . Superficie : 170 m ² Hauteur : 4,10 m
. Installations électriques dans la continuités des installations existantes (jeux de barres et sectionneurs)	. 100 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Roure (06)
Route M2205
Lieu-dit "les Adrech de Valabres"
06420 ROURE

Coordonnées géographiques¹

Long. 07° 4 ' 34 " E Lat. 44° 7 ' 41 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En limite de la ZNIEFF de type 1 n°930012656 "Forêt de la Fracha - Montagne de l'Estrop"
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hors zone coeur de parc et dans la zone périphérique du parc national n°FR3300006 "Mercantour"
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> . Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des Alpes-Maritimes approuvé le 27 octobre 2010. . La route M2205 n'est pas concernée par le PPBE. . La première habitation se situe à plus de 450 m de distance du projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	à proximité de la Zone humide n°06CEN104 "La Tinée"

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les phénomènes de feu de forêts, inondation, Mouvement de terrain, Retrait gonflement des argiles, séisme de sismicité 4 sont identifiés sur la commune mais il ne font pas l'objet d'un PPRN à ce jour.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le périmètre rapprochée du captage d'eau potable du Pont de Paule
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans les sites Natura 2000 : ZPS n°FR9310035 "Le Mercantour" ZSC n°FR9301559 "Le Mercantour"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux d'extension du poste induiront l'imperméabilisation d'une partie de la parcelle (piste lourde, ouvrages maçonnés) sur environ ?? m2. Un réseau de drainage sera réalisé sur le secteur d'extension.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux issus de la destruction de l'ancien bâtiment de relayage seront évacués et recyclés dans un centre de valorisation des déchets.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ressources naturelles du sous-sol ne seront utilisées. Les matériaux nécessaires seront issus des carrières environnantes
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension du poste s'inscrit dans l'enceinte d'un jardin privé. Aucun habitat naturel d'intérêt n'a été recensé au niveau de cet espace (zone enherbée sans valeur écologique, arbustes ornementaux). Aucune espèce de flore ou de faune n'a été relevé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet (extension comprise) est situé à l'intérieur de l'emprise des installations électriques d'EDF qui sont déjà anthropisées. Aucun habitat naturel d'intérêt communautaire, aucune espèce (flore ou faune) d'intérêt communautaire n'a été relevé lors de l'expertise écologique. Le projet n'aura pas d'impact sur les sites Natura 2000 ZPS n°FR9310035 et ZSC n°FR9301559 "Le Mercantour".

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension du poste s'inscrit dans un ancien jardin privé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques d'éboulements
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le poste et son extension n'engendrent pas de risque sanitaire. Ils sont sources de rayonnement magnétique très largement inférieurs à la valeur réglementaire de l'Arrêté Technique du 17 mai 2011 qui prévoit une limite de 100 micro-Tesla (réglementation européenne).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la phase temporaire des travaux, le bruit correspondra au fonctionnement des engins de chantier. L'extension du poste de VALABRES n'implique pas l'ajout d'un nouveau transformateur. La situation actuelle restera inchangée. La première habitation se situe à environ 450 m du poste.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Durant la période de travaux, les déchets seront évacués et valorisés par des centres spécifiques.</p> <p>Un diagnostic amiante a été réalisé et le désamiantage de la construction à démolir a été effectué en janvier 2018 par une entreprise spécialisée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet d'extension s'insère dans un espace anthropisé en lieu et place d'une construction et de son jardin. La démolition de cette maison vétuste de 8 m de haut sera remplacé par un bâtiment moderne et architecturé de 4, 10 m de haut ce qui constituera une amélioration paysagère non négligeable, en favorisant une meilleure insertion du poste dans le site.

Par ailleurs, seront mis en place les mesures suivantes :

- création d'une fosse déportée étanche permettant de récupérer l'huile du transformateur en cas de fuite,
- gestion des eaux pluviales par un système de drainage,
- utilisation de fondations non profondes afin de rester hors de la nappe,
- démarche "0 phyto" lors de l'entretien du poste en période d'exploitation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'extension du poste de VALABRES sur 1186 m² se situe en continuité du poste actuel, au niveau d'un ancien jardin d'agrément, éloigné des zones d'habitations. Le projet ne concerne pas d'habitats ou d'espèces protégées.

Le poste de VALABRES est déjà appréhendé dans le paysage. Son extension, contiguë au nord du poste actuel ne constituera pas un nouveau point d'appel visuel.

Le projet est sans effet sur les composantes physiques, naturelles et humaines. Le projet ne présentant pas d'effet notable sur l'environnement, la réalisation d'une évaluation environnementale ne s'avère pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- . Annexe 7 : État initial écologique du site
- . Annexe 8 : Photomontages
- . Annexe 9 : Formulaire d'évaluation simplifié des incidences Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Marseille

le, 17 avril 2018

Signature



